

Bachelor of Arts HES-SO en Arts visuels
EDHEA - Ecole de design et haute école d'art du Valais

DESCRIPTIF DE MODULE
Année académique 2024-2025

Domaine	Design et Arts visuels
Filière	Arts visuels
Orientation	-
Intitulé du module	Théories de l'art 1
Type de module	Obligatoire
Code	
Type de formation	Bachelor
Semestre	1
Crédits ECTS	6 ECTS
Prérequis	Aucun
Langue	Français
Lieu	EDHEA – Valais
Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Acquérir des connaissances fondamentales des histoires, théories et philosophies de l'art des XIX ^e et XX ^e siècles en lien avec les questions qui engagent les pratiques artistiques contemporaines. Accompagner l'élaboration d'une pensée critique autour des enjeux artistiques, culturels et sociétaux actuels, en apprécier l'évolution historique et situer sa pratique en relation avec les œuvres, pensées et démarches artistiques historiques et récentes. Analyser et situer une œuvre, une pratique et son discours dans un contexte historique, culturel et sociétal. Construire un ensemble de références artistiques et théoriques pertinent.
Contenus et formes d'enseignement	Histoires de l'art : art contemporain : Ce cours, sur deux semestres, se présente comme une initiation à l'histoire de l'art moderne et contemporain. Il couvre la période allant de 1855 (Le Pavillon du Réalisme de Courbet) à nos jours. L'enseignement est organisé en douze séances autonomes, qui sont toutes construites autour d'une question ou thématique spécifique : enjeux esthétiques, politiques, techniques, sociologiques, environnementaux de la pratique de l'art par les artistes mais aussi problèmes d'exposition, questions matérielles, nouvelles géographies de l'art etc. L'enseignement couvre sur l'année les grands mouvements de la période moderne et contemporaine, et leur chronologie, afin d'offrir aux étudiante.x.s les connaissances de base. Il s'appuie également sur une approche transhistorique et conceptuelle, et aborde les limites des cadres géographiques occidentaux, de même que la place des femmes ou des groupes minoritaires dans la production de l'art.
Modalités d'évaluation et validation	Les connaissances des étudiant.e.x.s font l'objet d'évaluations continues pendant les cours qui composent le module et d'un travail final. La participation active et assidue aux cours constitue également un élément d'évaluation. De plus amples précisions sur les modalités et calendrier des évaluations seront données lors de la première séance. Les évaluations sont exprimées par une appréciation « acquis » ou « non acquis ».

Modalités de remédiation	Remédiation possible par la réalisation d'un travail complémentaire agréée avec le/la professeur·e·x responsable du cours en question selon les délais fixés par le calendrier académique. Pas de remédiation possible après répétition du module. Si les crédits ne sont pas obtenus, le module doit être répété l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le/la responsable de module.
Enseignant·e·x·s	Jill Gasparina

Responsable du module	Valérie Félix		
Descriptif validé le	31.08.2024	Par	Valérie Félix, responsable de la filière arts visuels